

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE PATRIMOINE, CAMPUS ET DEVELOPPEMENT DURABLE

DOMAINE : RSU, ORGANISATION DES CAMPUS ET POLITIQUE NUMERIQUE

DOMAINE D'ACTION :

La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable est chargée du déploiement de la nouvelle géographie de l'UPEC dans l'Est francilien en conformité avec la politique d'établissement et la stratégie immobilière pluriannuelle. Il accompagnera l'amélioration qualitative des lieux d'enseignement, de recherche, de travail et de vie, dans l'intérêt des missions de service public de l'université ; au service de l'ensemble de la communauté universitaire, dans ses différentes dimensions ; dans une prise en compte volontariste des enjeux de transition écologique ; et dans le respect des grands équilibres financiers de l'université.

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable :

- est chargée de la définition, de la promotion et de l'accompagnement de la stratégie patrimoniale, immobilière et en matière d'aménagement de l'établissement, en lien avec l'équipe de direction. Elle assure la cohérence de la politique patrimoniale, immobilière et en matière d'aménagement de l'Université en accord avec la politique de site de l'Établissement, y compris le projet ERASME, et en liaison avec les stratégies territoriales des partenaires et des tutelles ;
- contribue à l'élaboration, à l'instruction et au suivi des projets et des travaux, en cours ou à venir, en lien avec l'équipe politique et s'assure de leur finalisation. La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable s'appuie pour cela sur la Direction du Patrimoine et du Développement Durable. Elle assiste le Président et l'équipe de direction dans leurs arbitrages. L'ensemble de ces actions seront menées dans une prise en compte volontariste des enjeux de qualité des lieux et de transition écologique, en particulier en matière de réduction des consommations d'énergies et de matières premières ;
- est chargée pour la Présidente de faire le lien avec l'ensemble des directeurs de composantes, des directeurs de laboratoire et des directeurs de services centraux sur les sujets qui relèvent de ses missions, en s'assurant de la prise en compte systématique des enjeux de qualité de vie au travail ou en études pour la communauté et des enjeux de transition écologique ;
- est l'interlocuteur privilégié de l'ensemble de la communauté pour les questions patrimoniales, immobilières et d'aménagement, et concourt aux politiques de sécurisation des campus ;

- assure avec la Présidente les liens avec les acteurs territoriaux. A ce titre, elle représente la Présidente, à sa demande, dans toutes les instances où l'université est sollicitée sur des sujets relevant de ses missions. Elle est en charge des partenariats avec les collectivités locales et acteurs institutionnels publics.
- est chargée de la coordination de la conférence des territoires, et établit un dialogue resserré avec les acteurs publics et privés des territoires, afin d'articuler les missions et les actions de l'Université avec celles des autres acteurs des territoires où elle est implantée.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable :

- est chargée de la mise à jour du schéma pluriannuel de stratégie immobilière en lien avec Direction du Patrimoine et du Développement Durable . Il s'occupe également du suivi du volet patrimonial et immobilier du Contrat de Plan Etat-Région et du projet ERASME ;
- contribue à l'élaboration ou à la révision de schémas directeurs de campus et d'un schéma directeur global de l'Université ;
- contribue à l'élaboration d'une Charte campus durable ;
- contribue à une nouvelle évaluation des perspectives de dévolution du patrimoine (contexte différent, patrimoine en évolution, effet de modernisation interne et accentuation du poids politique) pour anticiper de possibles fenêtres d'opportunité du MESRI ;
- pilote, en lien avec l'équipe présidentielle, les projets immobiliers et d'aménagement en maîtrise d'ouvrage tant à l'étude qu'en cours de programmation. Elle suit la maîtrise d'œuvre de ces projets et les liens avec les parties prenantes ;
- est notamment mandatée pour assurer la finalisation des projets suivant : achèvement de la restructuration et de la mise en sécurité du Campus Mondor et de la construction d'un bâtiment de recherche biomédicale, réhabilitation de la dalle et isolation et rénovation de trois bâtiments du Campus centre, achèvement de la réhabilitation de deux premiers bâtiments et développement du Campus de Fontainebleau, achèvement de la rénovation du Pavillon du clocher et du réaménagement du bâtiment récemment acquis sur le Campus Chérioux ;
- suit et supervise les projets en cours (sécurisation de l'extension du Campus Sénart, accompagnement de la création d'un pôle SHS à Créteil, accompagnement du projet de restructuration du bâtiment de la FST à Créteil, accompagnement de l'INSPE dans l'évolution de ses lieux de formation vers Aubervilliers) et à venir, dans le cadre de la dimension patrimoniale et immobilière du projet ERASME par exemple ;
- cherche à promouvoir l'inscription d'une dimension universitaire dans les projets de territoire ayant un impact sur l'Université. Pour cela, la Vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable relance la conférence des territoires et initie les réflexions pouvant aboutir à un Schéma de développement universitaire de l'Est parisien.

Pour toutes ces actions, la vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable travaille en lien avec les vice-présidences concernées et s'appuie notamment sur la Direction du Patrimoine et du Développement Durable.